

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



HEURTEY PETROCHEM

INITIÉE PAR



CONSEILLÉE PAR



PRÉSENTÉE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES
ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ AXENS



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société Axens a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **AMF** ») le 10 juillet 2018 conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et de son instruction n° 2006-07 relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité d'Axens.

Le présent document complète la note d'information conjointe relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Axens sur laquelle l'AMF a apposé son visa n°18-299 par une déclaration de conformité en date du 10 juillet 2018 (la « **Note d'Information** »).

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur les sites internet d'Axens (www.axens.net), d'Heurtey Petrochem (www.heurtey.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Axens SA

89, boulevard Franklin Roosevelt
92500 Rueil-Malmaison
France

Heurtey Petrochem SA

89, boulevard Franklin Roosevelt
92500 Rueil-Malmaison
France

Invest Securities

73, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	3
1.1	MODALITES DE L'OFFRE	3
1.2	FINANCEMENT DE L'OFFRE	3
2.	PRESENTATION DE L'INITIATEUR.....	4
2.1	INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A AXENS	4
2.1.1	<i>Dénomination sociale</i>	4
2.1.2	<i>Forme sociale et siège sociale</i>	4
2.1.3	<i>Immatriculation</i>	4
2.1.4	<i>Date d'immatriculation et durée de la société</i>	4
2.1.5	<i>Objet social</i>	4
2.1.6	<i>Exercice social</i>	5
2.2	INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL D'AXENS	5
2.2.1	<i>Capital social</i>	5
2.2.2	<i>Droits de vote</i>	5
2.2.3	<i>Actionnariat d'Axens</i>	5
2.3	INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A LA GOUVERNANCE ET AU CONTROLE D'AXENS.....	6
2.3.1	<i>Direction générale</i>	6
2.3.2	<i>Conseil d'administration</i>	6
2.3.3	<i>Commissaires aux comptes</i>	7
2.4	DESCRIPTION DES ACTIVITES D'AXENS	8
2.4.1	<i>Activités principales</i>	8
2.4.2	<i>Salariés</i>	8
2.5	INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A AXENS.....	8
2.5.1	<i>Compte sociaux</i>	8
2.5.2	<i>Compte consolidés</i>	13
3.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	16

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1.1 Modalités de l'Offre

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 236-3 et 237-1 du règlement général de l'AMF, la société Axens, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 154.752.119,13 euros, dont le siège social est situé 89, boulevard Franklin Roosevelt, 92500 Rueil Malmaison, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 599 815 073, ci-après dénommée « **Axens** » ou l'« **Initiateur** », propose de manière irrévocable aux actionnaires d'Heurtey Petrochem, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 16.415.181,50 euros, dont le siège social est situé 89, boulevard Franklin Roosevelt, 92500 Rueil Malmaison, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 442 861 191 dont les actions sont admises aux négociations sur le marché d'Euronext Growth sous le code ISIN FR0010343186, (« **Heurtey Petrochem** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité de leurs actions Heurtey Petrochem dans le cadre d'une offre publique de retrait (l'« **Offre Publique de Retrait** ») qui sera immédiatement suivie d'une procédure de retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** ») et, avec l'Offre Publique de Retrait, l'« **Offre** », au prix unitaire de 30 euros (le « **Prix de l'Offre** »).

À la date de la Note d'Information, Axens détient directement 4.714.410 actions de la Société, représentant 95,92% du capital social et 95,69% des droits de vote de la Société.

En conséquence, l'Offre porte sur la totalité des actions de la Société non détenues directement par l'Initiateur à la date du dépôt de l'Offre, soit, à la connaissance de l'Initiateur 200.315 actions, représentant 4,08% du capital social et 4,31% des droits de vote de la Société.

À la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

La durée de l'Offre Publique de Retrait sera de 10 jours de négociation.

Dans le cadre du Retrait Obligatoire, les actions Heurtey Petrochem non détenues par Axens seront transférées à Axens moyennant une indemnisation au Prix de l'Offre, soit 30 euros par action, cette indemnité étant nette de tous frais.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, l'Offre est présentée par Invest Securities (l'« **Établissement Présentateur** ») qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur relatifs à l'Offre.

Le contexte et les modalités de l'Offre sont détaillés dans la Note d'Information.

1.2 Financement de l'Offre

L'acquisition de la totalité des actions Heurtey Petrochem visées par l'Offre, représentera, sur la base du prix unitaire de l'Offre de 30 euros par action, un investissement d'un montant maximum (hors frais liés à l'opération) de 6.009.450 euros.

Le coût total maximum de l'Offre, en ce compris les frais, coûts et dépenses externes exposés par Axens dans le cadre de l'Offre, est estimé à environ 6.500.000 euros et sera financé par Axens au moyen de fonds propres.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1 Informations générales relatives à Axens

2.1.1 Dénomination sociale

Axens.

2.1.2 Forme sociale et siège social

Axens est une société anonyme à conseil d'administration de droit français dont le siège social est situé au 89, boulevard Franklin Roosevelt, 92500 Rueil-Malmaison, France.

2.1.3 Immatriculation

Axens est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 599 815 073.

2.1.4 Date d'immatriculation et durée de la société

Axens a été constituée le 10 octobre 1961. La société a été créée pour une durée quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

2.1.5 Objet social

Axens a pour objet social, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, en France et en tous pays :

- Toutes activités relatives à la chaîne hydrocarbures sous toutes ses formes (notamment raffinage, pétrochimie), au domaine de l'énergie, de l'environnement, de la chimie, l'application de technologies développées pour ces domaines spécifiques à l'ensemble des domaines industriels et notamment le développement, la fabrication, la vente ou la location de tous produits et équipements destinés à ces industries, ainsi que la réalisation de toutes prestations de services ;
- Le développement industriel, la fabrication et la vente de tous produits chimiques, de leurs dérivés et sous-produits, et en particulier de catalyseurs et adsorbants ou produits similaires, destinés plus particulièrement à l'industrie du pétrole, la pétrochimie et le traitement du gaz naturel ;
- Le dépôt, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte, la cession de tous brevets, marques de fabrique et de tous procédés de fabrication intéressant l'objet social ; l'acquisition, la concession, l'exploitation également directe ou indirecte de toutes licences de brevets ;
- La participation, directe ou indirecte dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport en commandite, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'entente, d'association en participation ou autrement et de groupement ;
- La création, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de toutes usines, de tous immeubles et de tous établissements industriels et commerciaux intéressant directement ou indirectement l'objet social ;
- Et généralement, toutes entreprises et opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales et financières, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou partie, à l'objet de la société.

2.1.6 Exercice social

L'exercice social d'Axens commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.2 **Informations générales relatives au capital social d'Axens**

2.2.1 Capital social

Le capital social d'Axens est de 154.752.119,13 euros et est constitué de 2.255.533 actions d'un montant nominal de 68,61 euros intégralement libérées.

Axens n'a pas émis d'autres titres donnant accès au capital social de la société.

2.2.2 Droits de vote

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, pourvu que ces actions soient libérées des versements appelés et ne soient pas privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Un actionnaire peut se faire représenter aux assemblées générales uniquement par un mandataire actionnaire lui-même et membre de l'assemblée ou représentant légal ou statutaire d'un membre de l'assemblée, ou encore par son conjoint. Tout actionnaire peut également participer aux assemblées générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication permettant son identification et garantissant sa participation effective, conformément à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, tout actionnaire peut voter par correspondance, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sauf limitations légales. Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique.

Dans toutes les assemblées, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite de celles qui sont privées du droit de vote en vertu de dispositions législatives ou réglementaires. Sont réputés présents pour le calcul du quorum, les actionnaires qui participent à l'assemblée par visio-conférence.

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité, proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes, de l'actif social, des bénéfices ou du boni de liquidation. Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour réaliser une opération quelconque, notamment en cas de regroupement, il appartient aux actionnaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du regroupement d'actions requis.

2.2.3 Actionnariat d'Axens

Les actions composant le capital social de l'Initiateur étaient, jusqu'au 11 avril 2017, intégralement détenues par IFP Energies Nouvelles (« **IFPEN** »), un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial, émanation de l'État français. IFPEN est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Dans le cadre de sa mission d'intérêt général confiée par les pouvoirs publics, IFPEN concentre notamment ses efforts sur l'apport de solutions aux défis sociétaux de l'énergie et du climat.

IFPEN détient également 100% du capital social d'IFP Investissement (« IFPI »), société holding détenant une grande partie des participations industrielles du groupe IFPEN. IFPI détenait 1.769.785 actions de la Société, représentant 36,0% du capital social et 36,8% des droits de vote de la Société.

À la suite de l'offre publique d'achat initiée par Axens sur les actions de la Société, IFPI a apporté, par voie d'apport en nature suivant la procédure prévue aux articles L. 225-147 et suivants du code de commerce, à Axens la totalité des 1.769.785 actions qu'elle détenait au capital de la Société représentant 36,0% du capital social et 36,8% des droits de vote de la Société. À la suite de la réalisation définitive de cette opération d'apport, le 11 avril 2017, IFPI est devenu un nouvel actionnaire d'Axens.

Les actions composant le capital social de l'Initiateur sont, en conséquence, détenues ainsi qu'il suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de capital	% de droits de vote
IFP Energies Nouvelles	1.894.800*	84,00%	84,00%
IFP Investissements	360.733	16,00%	16,00%
Total	2.255.533	100,00%	100,00%

* 6 actions font l'objet d'un prêt d'actionnaire au profit de certains des administrateurs d'Axens.

2.3 Informations générales relatives à la gouvernance et au contrôle d'Axens

2.3.1 Direction générale

La direction générale d'Axens est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration qui prend alors le titre de président-directeur général, soit par le directeur général, personne physique nommée par le conseil d'administration.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le conseil d'administration statuant à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Sur proposition du président-directeur général ou du directeur général, selon le cas, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le président-directeur général ou le directeur général, selon le cas, avec le titre de directeur général délégué.

Monsieur Jean Sentenac est président-directeur général d'Axens.

2.3.2 Conseil d'administration

Axens est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de dix-huit (18) au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion. Les administrateurs sont nommés pour une durée de six (6) ans. Ils sont rééligibles.

Le conseil d'administration nomme parmi ses membres personnes physiques un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur. Le président du conseil d'administration représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Il peut, dans certaines conditions, se voir confier la direction générale de la société.

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur la convocation de son président ou celle du tiers au moins de ses membres, même si la dernière réunion date de moins de deux (2) mois. Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Il est de la compétence exclusive du conseil d'administration de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société ; toutefois, le conseil peut, dans la limite d'un montant total qu'il fixe, autoriser le président, avec faculté de subdéléguer, à en consentir. Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, que le conseil répartit librement entre les bénéficiaires. La rémunération du président du conseil d'administration, du directeur général et des directeurs généraux délégués sont fixées par le conseil d'administration. Elles peuvent être fixes ou proportionnelles.

Les membres du conseil d'administration d'Axens sont :

- Monsieur Jean Sentenac - président-directeur général
- Madame Sylvie Robert - administrateur représentant les salariés
- Monsieur Michel Dorbon - administrateur représentant les salariés
- Monsieur Joseph Lopez - administrateur représentant les salariés
- IFP Energies Nouvelles - administrateur
- Monsieur Georges Picard - administrateur
- Monsieur Jean-Pierre Burzynski - administrateur
- Monsieur Jacques Deyrimejdjian - administrateur
- Madame Isabelle Muller - administrateur
- Madame Nathalie Alazard - administrateur
- Monsieur Pierre-Henri Bigeard - administrateur
- Madame Sylviane Buttafoco - administrateur
- Monsieur Dominique Henri - administrateur

2.3.3 Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Deloitte & Associés

185 Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Grant Thornton

100 Rue de Courcelles
75017 Paris
France

Commissaires aux comptes suppléants :

BEAS

7-9 Villa Houssay
92200 Neuilly-sur-Seine
France

2.4 Description des activités d’Axens

2.4.1 Activités principales

Axens est un fournisseur international de technologies (bailleur de licences), de catalyseurs, d’adsorbants et de services (assistance technique, conseil) pour les industries du raffinage, de la pétrochimie, du gaz et des carburants alternatifs.

Les domaines d’activités d’Axens visent à la transformation du pétrole, du gaz, de la biomasse et du charbon en carburants propres et à la production et la purification des grands intermédiaires pétrochimiques.

Axens couvre plus de 2.400 unités industrielles licenciées et produit plus de 55.000 tonnes de catalyseurs et adsorbants chaque année.

Axens appuie son développement sur un large réseau de 10 filiales et participations et de 7 sites de production dans le monde.

2.4.2 Salariés

Le groupe Axens comptait 2.314 collaborateurs au 31 décembre 2017.

Les cadres dirigeants d’Axens sont à la date de la Note d’Information :

- Monsieur Jacques Moulin - Executive VP Engineering & Solutions
- Monsieur Olivier Blatter - Executive VP Finance, IT, Purchasing
- Monsieur Grégory Matouskoff - Deputy Chief Financial Officer
- Monsieur Jean-Luc Nocca - Executive VP Technology, Development & Innovation
- Monsieur Patrick Sarrazin - Executive VP Catalysts & Adsorbents
- Monsieur Pierre Becca - Executive VP Technology, Development & Innovation
- Madame Stéphanie Parisse-Faux - Executive VP Human Ressources

2.5 Informations financières relatives à Axens

2.5.1 Compte sociaux

Situation financière auditée en milliers d’euros au 31 décembre 2017

Bilan – Actif

ACTIF	Brut 31/12/2017	Amortissements et Provisions	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE:				
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
- Savoir faire industriel	17 714 972,29	16 738 049,34	976 922,95	1 317 016,57
- Concession, licences, brevets...	190 764 779,45	132 697 367,88	58 067 411,57	62 819 963,79
- Fonds commercial	1 721 737,86	0,00	1 721 737,86	1 721 737,86
- Autres immobilisat° incorporelles	3 353 878,38	305 000,00	3 048 878,38	3 048 878,38
- Avances & acomptes	293 576,75	0,00	293 576,75	90 861,70
Immobilisations corporelles				
- Terrains	513 897,93	0,00	513 897,93	445 205,24
- Constructions sur sol d'autrui	50 178 029,24	24 272 833,50	25 905 195,74	27 591 347,82
- Install. technique mat. et outill.	101 455 123,09	74 840 964,00	26 614 159,09	28 825 705,02
- Autres immobilisat° corporelles	9 029 932,62	4 799 916,32	4 230 016,30	3 516 491,29
- Immobilisations corporelles en cours	8 657 866,63	0,00	8 657 866,63	4 590 543,41
- Avances & acomptes	90,12	0,00	90,12	0,00
Immobilisations financières				
- Titres de participations	151 199 411,08	302 426,99	150 896 984,09	23 726 953,02
- Créances rattachées à des part.	16 936 072,34	0,00	16 936 072,34	14 503 129,51
- Autres titre immobilisés	420,80	0,00	420,80	420,80
- Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres immobilisat° financières	61 448,93	25 611,43	35 837,50	49 018,12
TOTAL I	551 881 237,51	253 982 169,46	297 899 068,05	172 247 272,53
ACTIF CIRCULANT:				
Stocks et en-cours				
- Matières premières et aut. appr.	33 861 953,19	796 394,00	33 065 559,19	31 129 275,69
- En-cours de production (biens)	3 768 553,35	0,00	3 768 553,35	1 661 198,24
- En-cours de production (services)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Produits intermédiaires et finis	89 313 725,46	3 025 314,00	86 288 411,46	75 115 436,73
- Marchandises	22 357 129,33	40 853,00	22 316 276,33	21 448 829,60
Sous Total Stocks	149 301 361,33	3 862 561,00	145 438 800,33	129 354 740,26
Avances: acomptes versés sur commandes d'exploitation	1 991 946,70		1 991 946,70	2 494 024,51
Créances:				
- Clients et comptes rattachés	162 710 847,33	17 560 107,99	145 150 739,34	118 244 271,87
- Autres créances	102 020 524,94		102 020 524,94	46 217 586,68
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	8 603 842,21
Disponibilités	28 723 350,61		28 723 350,61	48 295 411,49
Charges constatées d'avance	3 122 854,83		3 122 854,83	4 009 073,11
TOTAL II	447 870 885,74	21 422 668,99	426 448 216,75	357 218 950,13
Total III - frais d'émission d'emprunt à étaler	930 455,69	0,00	930 455,69	150 122,00
TOTAL IV - Ecart conversion actif	1 932 323,22		1 932 323,22	1 886 822,20
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 002 614 902,16	275 404 838,45	727 210 063,71	531 503 166,86

Bilan – Passif

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES:		
Capital	154 752 119,13	130 002 228,00
Prime d'émission & d'apport	41 958 069,10	13 982 627,23
Ecart de réévaluation		
Réserves:		
- Réserve légale	8 985 715,68	7 184 939,80
- Réserve plus values à long terme	0,00	0,00
- Réserves réglementées	0,00	0,00
- Autres réserves	2 334 708,20	2 334 708,20
Report à nouveau	68 765 109,89	62 688 148,25
Résultat de l'exercice précédent		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	69 268 023,37	36 015 517,52
Subvention d'équipement	2 365 193,45	2 247 131,45
Provisions réglementées	15 020 589,98	14 727 189,54
TOTAL I	363 449 528,80	269 182 489,99
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées	268 096,20	257 986,79
TOTAL I Bis	268 096,20	257 986,79
Provisions pour risques	4 399 490,73	3 654 905,71
Provisions pour charges	11 508 933,00	11 254 729,00
TOTAL II - Provisions pour risques et charges	15 908 423,73	14 909 634,71
DETTES:		
- Emprunts auprès établissements de crédits (2)	79 166 062,65	17 406 524,04
- Emprunts et dettes financières	0,00	0,00
- Avances et acomptes reçus	15 590 539,16	14 628 524,02
- Fournisseurs et comptes rattachés	94 861 482,20	82 040 156,37
- Dettes fiscales et sociales	40 880 320,46	26 962 590,44
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	86 093 367,69	88 292 692,86
- Autres dettes	6 163 201,23	3 497 807,10
- Produits constatés d'avance	23 082 438,24	8 586 916,32
TOTAL III (1)	345 837 411,63	241 415 211,15
TOTAL IV - Ecart de conversion passif	1 746 603,35	5 737 844,22
TOTAL GENERAL (I+I Bis+II+III+IV)	727 210 063,71	531 503 166,86
(1) Dont à plus d'un an	108 181 731,99	69 263 171,43
Dont à moins d'un an	237 655 679,64	172 152 039,72
(2) Dont concours bancaires courants	9 169 787,65	3 443 315,62

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	149 250 779,52	78 620 319,12
Production vendue "biens"	256 285 067,29	220 652 500,09
Production vendue "services"	122 427 042,61	95 307 400,21
Chiffre d'affaires net	527 962 889,42	394 580 219,42
Production stockée	12 653 581,62	2 999 782,18
Production immobilisée	5 735 917,82	3 796 733,51
Subventions d'exploitation	1 219,00	0,00
Reprises sur amortissements, provisions & transfert de charges	12 964 087,36	17 172 237,37
Autres produits	41 167 691,68	38 733 219,63
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	600 485 386,90	457 282 192,11
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	104 610 718,18	53 107 622,29
Variation des stocks de marchandises	(1 061 583,94)	(4 253 337,67)
Achat matières premières et autres approvisionnements	93 144 922,82	86 066 757,82
Variation de stocks matières premières et aut. approvisionnts.	(2 043 718,10)	4 427 936,48
Autres charges externes	127 554 987,92	112 118 833,59
Impôts, taxes et assimilés	11 341 590,99	9 506 905,47
Salaires et traitements	61 109 729,85	55 461 984,66
Charges sociales	31 283 227,96	28 870 874,54
Dotations aux amortissements et provisions		
-sur immobilisations	32 392 199,68	26 261 033,06
-sur charges à répartir	155 076,00	0,00
-sur actif circulant	5 151 913,55	10 600 794,58
-pour risques et charges	3 956 920,34	3 059 363,42
Autres charges d'exploitation	38 998 780,46	32 962 171,95
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	506 594 765,71	418 190 940,19
RESULTAT D'EXPLOITATION	93 890 621,19	39 091 251,92

	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	8 416 544,26	9 704 208,07
Produits financiers sur créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	548 584,92	267 655,90
Reprises sur provisions et transfert de charges	0,00	0,00
Différences positives de change	302 754,90	415 931,55
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,75	12 598,03
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 267 884,83	10 400 393,55
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	302 426,99
Autres intérêts et charges assimilées	907 946,92	530 046,15
Différences négatives de change	1 169 378,06	264 695,68
Charges nettes sur cessions de VMP	2 705,91	421,51
TOTAL CHARGES FINANCIERES	2 080 030,89	1 097 590,33
RESULTAT FINANCIER	7 187 853,94	9 302 803,22
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	101 078 475,13	48 394 055,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0,00	86 790,26
Sur opérations en capital	305 288,00	1 531 296,30
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 847 523,69	1 907 996,76
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 152 811,69	3 526 083,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	678,50	1 008,00
Sur opérations en capital	5 217,16	1 112 658,23
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 140 924,13	1 687 946,53
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 146 819,79	2 801 612,76
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 991,90	724 470,56
Impôt sur les bénéfices	26 853 698,66	10 830 502,18
Participation des salariés	4 962 745,00	2 272 506,00
TOTAL DES CHARGES	542 638 060,05	435 193 151,46
TOTAL DES PRODUITS	611 906 083,42	471 208 668,98
BENEFICE NET	69 268 023,37	36 015 517,52

2.5.2 Compte consolidés

Situation financière consolidée auditée en milliers d'euros au 31 décembre 2017

Bilan consolidé

(milliers d'euros)	Notes	31/12/17	31/12/16
Actif immobilisé			
Ecart d'acquisition	2	88 342	7 053
Immobilisations incorporelles	3	116 741	88 258
Immobilisations corporelles	4	159 479	109 275
Immobilisations financières	5	4 920	949
Titres mis en équivalence	6	3 234	2 337
Actif Immobilisé		372 716	207 872
Actif circulant			
Stocks et en-cours	7	223 697	187 921
Créances clients	8	369 337	138 715
Autres créances et comptes de régularisation	9 & 10	109 616	40 718
Valeurs mobilières de placement	11	299	8 604
Disponibilités	11	95 368	66 121
Actif Circulant		798 317	442 079
Actif		1 171 033	649 951
(milliers d'euros)		31/12/17	31/12/16
Capitaux propres			
Capital	12	154 752	130 002
Primes		41 958	13 983
Réserves et résultat consolidés		255 783	214 160
Ecart de conversion		(9 499)	12 623
Capitaux Propres Part du Groupe		442 994	370 768
Intérêts minoritaires		8 067	495
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		451 061	371 263
Autres fonds propres	13	510	258
Provisions	14	19 921	4 830
Provisions pour passif social	14	14 542	10 847
Impôt différé passif	10	13 776	6 543
Dettes			
Autres emprunts et dettes financières	15	113 637	17 557
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	273 306	82 182
Dettes fiscales et sociales	17	62 865	33 163
Autres dettes et comptes de régularisation	18	221 415	123 308
Dettes		671 223	256 210
Passif		1 171 033	649 951

Compte de résultat consolidé

(milliers d'euros)	Notes	2017 (12 mois)	2016 (12 mois)
Chiffre d'affaires	30	935 886	535 015
Autres produits d'exploitation	19	81 287	41 605
Achats et variation de stock	20	(418 445)	(186 222)
Autres achats et charges externes	21	(181 242)	(109 093)
Impôts, taxes et versements assimilés	22	(12 934)	(8 950)
Charges de personnel	23	(194 593)	(115 283)
Dotations aux amortissements et provisions	24	(77 300)	(54 118)
Autres charges d'exploitation	25	(48 617)	(36 005)
Résultat d'exploitation	30	84 042	66 949
Résultat financier	26	(5 611)	(565)
Résultat courant avant Impôts		78 431	66 384
Résultat exceptionnel	27	(4 270)	701
Impôts sur les bénéfices	28	(33 173)	(21 122)
Impôts différés	28 & 10	8 389	2 010
Résultat Net des sociétés intégrées		49 377	47 973
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	6	(32)	66
Dotation aux amort. des écarts d'acquisition	2	(9 838)	(1 050)
Résultat net de l'ensemble Consolidé		39 507	46 989
Intérêts minoritaires		(1 097)	93
Résultat Net part du Groupe		40 604	46 896
Résultat par action		18.00	24.75
Résultat par action dilué		18.00	24.75

Tableau de flux de trésorerie

(milliers d'euros)	Notes	2017 (12 mois)	2016 (12 mois)
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'ensemble consolidé		39 507	46 989
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et provisions	25 & 2	63 706	34 642
Plus et moins values de cession	28	(214)	(614)
Impôts différés	10	(8 389)	(2 010)
Mise en équivalence	6	32	(66)
Change latent et intérêts courus sur emprunt	27	(57)	(49)
Changement de méthode			970
QP Subventions virée au résultat	28	(303)	(280)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		94 282	79 582
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	30	(24 573)	(29 905)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)		69 709	49 677
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 & 4	(35 714)	(15 339)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	28	71	6
Acquisition et cession d'immobilisations financières	5	(577)	8
Subventions reçues		423	
Incidence des variations de périmètre	20	(51 357)	(1 409)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'Investissement (B)		(87 154)	(16 734)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	12	(28 138)	(24 159)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(912)	
Variation des autres fonds propres	13	1 506	23
Emprunts / remboursement d'emprunts	16	48 247	(2 681)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de Financement (C)		20 703	(26 817)
Variation de trésorerie (A+B+C)		3 258	6 126
Trésorerie à l'ouverture	11	71 282	64 546
Incidence des variations de taux de change		(4 011)	610
Trésorerie à la clôture	11	70 529	71 282
⁽¹⁾ Dont			
Variation de stocks		(30 018)	(20 452)
Variations des créances clients et dettes fournisseurs		22 716	(27 786)
Variation dette licence cadre IFP Energies nouvelles		(22 304)	(14 202)
Variation avances et acomptes		(33 447)	34 521
Variation des autres dettes et créances		38 480	(1 986)

3. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'AMF le 10 juillet 2018 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n° 2006-07 relative aux offres publiques dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Axens et visant les actions de la société Heurtey Petrochem. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Jean Sentenac
Président
Axens